

## GRÉSIVAUDAN

## BERNIN

## Non à une intégration de force au projet de la Métro

Ce matin, le préfet de l'Isère présente un projet de schéma départemental de coopération intercommunale. L'urgence était telle que Laurence Bellicard, maire de Bernin, avait convoqué un conseil municipal extraordinaire mercredi soir. En effet, la Métro souhaite créer une communauté urbaine de 404 000 habitants composée de 27 communes, dans un périmètre incluant la plaine de Voreppe, le Grésivaudan jusqu'à Crolles, le Sud Grenoblois et les communes de Saint-Martin-d'Uriage et Chamrousse. De son côté, le Pays voironnais a également demandé, pour préserver l'intégrité de son territoire et son assise financière, l'intégration des communes du Sizov (syndicat intercommunal de la zone verte) pour former une communauté urbaine. Bernin mais également Biviers, Montbonnot, Saint-Ismier et Saint-

Nazaire-les-Eymes seraient ainsi englobées. « Nous n'avons toujours aucune information officielle » précisait Laurence Bellicard. « Les communes ont jusqu'à juillet pour se prononcer sur le projet. Fin décembre, c'est le préfet qui décidera. »

**Les maires pourraient démissionner...**

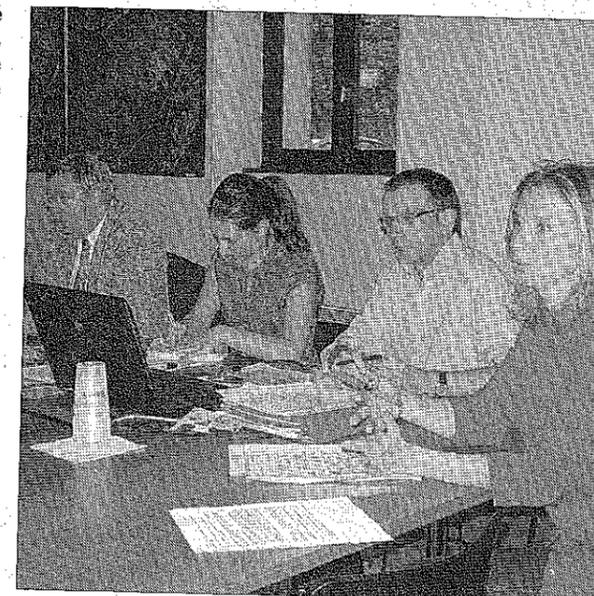
Intégrer la commune sans même solliciter son avis, la méthode a été critiquée, notamment par Yves Trocmet, adjoint : « Sur une restructuration aussi fondamentale qui concerne près de 450 000 habitants, prendre une décision pareille me paraît invraisemblable ». Pour Gabriel Sabatier, adjoint, « la volonté de créer cette communauté urbaine est liée à la situation financière de la Métro. L'objectif est de la sauver et avec M. Baietto ».

Après une heure trente de

débat, une délibération a été votée à l'unanimité des élus, affirmant « l'opposition ferme à voir la commune intégrée de force au projet porté par la Métro » et « la volonté du conseil de rester membre d'une communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG) ». Par ailleurs, un courrier du président François Brottes démontrant que la CCPG répond clairement aux objectifs de la loi a été adressé au préfet et signé par les maires des 47 communes.

Aujourd'hui, Bernin va être fixée sur le projet. En cas de résultat défavorable, la question des recours avait été posée mercredi. « Les maires se demandent s'ils ne démissionneront pas », informait Mme Bellicard. Et M. Trocmet de relever que : « 47 maires qui renonceraient à leur mandat, ça va faire du bruit ».

Estelle ZANARDI



Intégrer Bernin au projet de communauté urbaine alors « qu'il n'y a eu ni discussions, ni réunion, cela s'apparente à une OPA ». Le maire et son conseil sont davantage favorables à un « Pôle métropolitain » permettant de manière volontariste de mutualiser des politiques entre intercommunalités.